

GAZIFÈRE INC.
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION
ANALYSE DES ÉCARTS - CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE
CAUSE TARIFAIRE 2019-2020

- 1 Voir Fermeture 2017 (Requête 4032-2018), GI-9 document 1.3.1, page 1 de 5, colonne 4.
2 Voir Cause tarifaire 2018 (Requête 4003-2017), GI-33, document 11, page 1 de 1, colonne 4, révisé le 27 février 2018.

<u>Prévision 2018 vs Réel 2017</u>	(000\$)	(000\$)
3 Charges liées au régime de retraite Tel qu'établi par Mercer, dans son rapport daté du 28 juillet 2017, voir R-4003-2017, GI-39 document 3.		130.4
4 Bonification L'estimé de bonification comptabilisé en fin d'année 2017 avait été sur-évalué de 43 (000\$), résultant en un crédit sur l'année 2018 et en une variation globale à la baisse de 86 (000\$). La balance de l'écart provient des montants qui sont calculés par le département des ressources humaines d'Enbridge Inc. Ces montants sont établis selon le nombre d'employés, ainsi qu'en fonction de la prévision associée à la bonification de performance des employés pour l'année 2018.		(198.8)
5 Autres avantages sociaux Augmentation des OPEB (Other Post Employment Benefits). La charge réelle de 2017 est de 72.5 (000\$), comparativement à 133 (000\$), soit le montant 2018 établi par Mercer, dans son rapport daté du 28 juillet 2017, voir R-4003-2017, GI-39, document 3.	60.5	
Augmentation des autres charges et avantages sociaux.	8.4	
Baisse de la capitalisation des charges sociales (voir GI-40, document 6.1, page 2 de 4, note 2).	94.6	163.5
6 Frais réglementaires La charge totale de frais réglementaires présentés sur cette ligne est la résultante de la passation en charge des comptes de frais reportés à liquider dans les années en cause, selon les décisions émises par la Régie. La principale variation est une diminution de 957.5 (000\$) dans le compte différé du régime de retraite. En contrepartie, on peut trouver le détail des variations des autres comptes de frais reportés aux lignes 3 à 9 de la pièce GI-40, document 7, colonne 5.		(709.2)
7 Main-d'œuvre contractuelle Une variation à la hausse de 158 (000\$) provient du secteur Opération et entretien, tel qu'indiqué à la pièce GI-40, document 3.1, page 1 de 2, note 2 et des écarts de moindre importance dans les autres secteurs.		166.5
8 Autres frais opérationnels et recouvrement de frais opérationnels Écart de 1,317.8 (000\$) généré par un changement dans la méthodologie d'allocation des coûts, de la part d'Enbridge Inc., suite à l'acquisition de la compagnie Spectra. En 2018, cet écart est absorbé par l'actionnaire de Gazifère, en attendant qu'une révision de cette nouvelle méthode soit effectuée de la part de Gazifère. La balance de l'écart se compose de variations de moindre importance.		1,299.5

GAZIFÈRE INC.
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION
ANALYSE DES ÉCARTS - CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE
CAUSE TARIFAIRE 2019-2020

	(000\$)	(000\$)
9 Portion des frais alloués aux activités non réglementées		
Variation détaillée comme suit :		
- Centre de coûts Opération et entretien (voir GI-40, document 3, colonne 5, ligne 10):	(4.3)	
- Centre de coûts Ventes et communication (voir GI-40, document 4, colonne 5, ligne 6):	66.6	
- Centre de coûts Service à la clientèle: (voir GI-40, document 5, colonne 5, ligne 6):	(18.9)	
- Centre de coûts Administration: (voir GI-40, document 6, colonne 5, ligne 7):	32.5	
- Centre de coûts Affaires réglementaires: (voir GI-40, document 7, colonne 5, ligne 9):	(7.7)	
- Centre de coûts Informatique (voir GI-40, document 8, colonne 5, ligne 4):	(1.7)	
- Centre de coûts Services entre compagnies affiliées (voir GI-40, document 9, colonne 5, ligne 9, et GI-40, document 11.1, note 8):	<u>(1,393.6)</u>	(1,327.1)
 <u>Cause 2019 vs Prévision 2018</u>		
10 Charges liées au régime de retraite		(267.0)
Tel qu'établi par Mercer, dans son rapport daté du 27 juillet 2018, voir GI-46, document 3, pour un montant total de 847 (000\$), comparativement à 1,114 (000\$) en 2018.		
11 Bonification		237.6
Les montants sont établis par le département des ressources humaines d'Enbridge Inc sur la base du nombre d'employés et en fonction de la prévision associée à la bonification de la performance des employés pour l'année 2018.		
12 Salaires		
La hausse des salaires se détaille comme suit:		
- Centre de coûts Opération et entretien (voir GI-40, document 3.1, page 2 de 3, note 3):	39.9	
- Centre de coûts Ventes et communication (voir GI-40, document 4.1, page 2 de 3, note 3):	199.8	
- Centre de coûts Service à la clientèle (voir GI-40, document 5.1, page 1 de 2, note 3):	73.8	
- Centre de coûts Administration (voir GI-40, document 6.1, page 2 de 4, note 3):	343.6	
- Centre de coûts Affaires réglementaires (voir GI-40, document 7.1, page 1 de 2, note 3):	(214.4)	
- Centre de coûts Informatique (voir GI-40, document 8.1, page 2 de 3, note 3):	<u>8.8</u>	451.5
13 Frais réglementaires		(306.2)
La charge totale de frais réglementaires présentés sur cette ligne est la résultante de la passation en charge des comptes de frais reportés à liquider dans les années en cause, selon les décisions émises par la Régie. La principale variation est une diminution de 443.8 (000\$) dans le compte différé du régime de retraite. En contrepartie, on peut trouver le détail des variations des autres comptes de frais reportés aux lignes 3 à 9 de la pièce GI-40, document 7, colonne 7.		

GAZIFÈRE INC.
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION
ANALYSE DES ÉCARTS - CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE
CAUSE TARIFAIRE 2019-2020

	(000\$)	(000\$)
14 Autres frais opérationnels et recouvrement de frais opérationnels		(1,238.1)
<p>En 2019, Gazifère a utilisé une augmentation des coûts de 2% sur la base du budget 2018, ce qui explique une baisse substantielle de 1,230.1 (000\$) par rapport à la prévision 2018. Par conséquent, si le budget après révision reste légèrement plus élevé que les coûts historiques inflationnés, c'est l'actionnaire qui absorbera ce coût. À noter que Gazifère prévoyait effectuer une mise à jour du RCAM dans le dossier 2021, ce qui permettra de réévaluer cet élément du coût de service, que le montant soit ramener à un niveau similaire à l'historique ou pas.</p>		
15 Portion des frais alloués aux activités non réglementées		
<p>La baisse de la portion affectée aux activités réglementées est détaillé comme suit :</p>		
- Centre de coûts Opération et entretien (voir GI-40, document 3, colonne 7, ligne 10):	(1.1)	
- Centre de coûts Ventes et communication (voir GI-40, document 4, colonne 7, ligne 6):	(73.0)	
- Centre de coûts Service à la clientèle: (voir GI-40, document 5, colonne 7, ligne 6):	(18.6)	
- Centre de coûts Administration: (voir GI-40, document 6, colonne 7, ligne 7):	(23.4)	
- Centre de coûts Affaires réglementaires: (voir GI-40, document 7, colonne 7, ligne 9):	10.4	
- Centre de coûts Informatique (voir GI-40, document 8, colonne 7, ligne 4):	(2.2)	
- Centre de coûts Services entre compagnies affiliées (voir GI-40, document 9, colonne 7, ligne 9, et GI-40, document 11.1, note 14), suite à l'application des recommandations 1 et 3 du Rapport MNP et de la formule allégée, tel que proposé par Gazifère et approuvé par la Régie dans la D-2018-060.	<u>1,439.9</u>	1,332.0
<u>Cause 2020 vs Cause 2019</u>	(000\$)	(000\$)
16 Salaires		
<p>La hausse des salaires se détaille comme suit:</p>		
- Centre de coûts Opération et entretien (voir GI-40, document 3.1, page 2 de 2, note 5):	2.6	
- Centre de coûts Ventes et communication (voir GI-40, document 4.1, page 3 de 3, note 5):	2.2	
- Centre de coûts Service à la clientèle (voir GI-40, document 5.1, page 2 de 2, note 5):	52.9	
- Centre de coûts Administration (voir GI-40, document 6.1, page 4 de 4, note 5):	70.9	
- Centre de coûts Affaires réglementaires (voir GI-40, document 7.1, page 2 de 2, note 5):	44.5	
- Centre de coûts Informatique (voir GI-40, document 8.1, page 3 de 3, note 5):	<u>8.9</u>	182.0
17 Frais réglementaires		110.2
<p>La charge totale de frais réglementaires présentés sur cette ligne est la résultante de la passation en charge des comptes de frais reportés à liquider dans les années en cause, selon les décisions émises par la Régie. La principale variation est une hausse 461.4 (000\$) dans le compte différé du régime de retraite. En contrepartie, on peut trouver le détail des variations des autres comptes de frais reportés aux lignes 3 à 9 de la pièce GI-40, document 7, colonne 9. À noter que le montant total de cet élément sera revu dans le cadre de la phase 6 pour tenir compte des résultats de certains comptes de frais reportés au 31 décembre 2018.</p>		